

## **Qui peut présenter une demande?**

Les demandes d'identification de sources de technologies étrangères (Services du PAT à l'étranger) ainsi que les demandes d'appui financier (Fonds du PAT) peuvent être présentées par des personnes ou des organismes du secteur privé, des gouvernements provinciaux, des universités ainsi que des ministères ou organismes fédéraux. Tout requérant n'étant pas à l'emploi du gouvernement fédéral devrait faire parrainer sa demande d'appui financier par un ministère ou un organisme fédéral ayant un intérêt dans l'activité proposée. L'organisme parrain doit fournir une évaluation du mérite technique de la proposition et de la capacité qu'elle offre d'obtenir une technologie engendrant des retombées économiques au Canada.

**Veillez faire parvenir vos demandes de renseignements et vos propositions à l'adresse suivante:**

Le gestionnaire  
Programme d'apports technologiques  
Direction des sciences, de la technologie  
et des communications (TTS)  
Ministère des Affaires extérieures  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2  
Tél.: (613) 996-0971

**ou:**

Aux conseillers en technologie industrielle du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches (Réseau de conseillers régionaux) qui peuvent vous aider à présenter vos demandes et propositions. Ils figurent dans les Pages jaunes de votre annuaire téléphonique sous la rubrique «Technologie — Programmes d'aide».